

«Le cœur empli de joie, les pains sont bien meilleurs
qu'un empire où règne la tristesse.

L'homme impétueux est semblable à l'arbre
qui finit en tison, alors que l'homme modeste
est un arbre qui porte ses fruits dans un jardin».

(Poème Egyptien proposé par Fañçoise CAMUS, Trésorière)

- Membre actif : à partir de 100^F (15,24 euros)**
si vous souhaitez nous aider en participant
activement aux divers projets en cours.
- Membre bienfaiteur : à partir de 50^F (7,62 euros)**
si vous n'avez pas de temps à nous consacrer, mais
que vous souhaitez cependant nous aider financièrement.
- ✓ **Quelques-uns de vos euros... feront beaucoup d'heureux**
Votre don servira à toutes les actions 3H
Compte 3H Crédit Mutuel à Noyon N° 000 32798145
- Parrainer un enfant : 100^F (15,24 euros) par mois**
(voir la page 'Convention')
Trois possibilités pour payer votre cotisation:
 - ⇒ Annuel (en Janvier) 1200^F **(182,94 euros)**
 ✦ par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «3H».
 - ⇒ Trimestriel 300^F **(45,73 euros)**
 ✦ par trimestre en Janvier, en Avril, en Juillet et en Octobre
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «3H».
 - ⇒ Mensuel 100^F **(15,24 euros)**
 ✦ par virement bancaire sur le compte de l'Association:

M^r M^{me}

Veuillez verser la somme de
100F00 (15,24 euros) par mois à
l'association "3H", l'arrêt de ce
versement se fera sur ma demande.
Signature

SOCIETE GENERALE
4 rue de Grèce
60400 NOYON
03 44 09 86 00

IDENTIFICATION NATIONALE - R.I.B.
«3H»
Banque Agence Numéro de compte
30003 00672 000 36518518 83



L'HOMME,
PAR L'HOMME, POUR L'HOMME

24 NOVEMBRE 2006

Le Parrainage

Le premier enfant parrainé

C'est tout un symbole... l'été 1993 dès mon retour d'Inde, je cherchais des parrains et c'est Christine LEMAIRE, ayant entendu parler de nous, un peu par hasard qui a décidé la première de parrainer un enfant: c'est K. Madhanraj.

Le 29 août lors d'une de mes visites à Kalappet un garçon s'approche de moi et me dit: merci. C'était K. Mandharaj qui voulait dire merci à sa marraine, il dit qu'il fait des études d'ingénieur et commence à se débrouiller tout seul. Dès mon retour à Pondy je transmets ce message à Christine par mail. Elle est très émue et ne s'était pas rendu compte qu'il était si grand.

Savoir le bout de chemin qu'il a fait est formidable pour nous, notre objectif est bien celui-là, il m'a chargé de transmettre toute sa reconnaissance à sa marraine.

Ces dernières années deux opérations exceptionnelles: Selva Kumari (2002-2004) suivi du tsunami le 26 décembre 2004, ont beaucoup perturbé notre fonctionnement.



K. Madhanraj
18 ans...



Notre fonctionnement normal reprend son cours... Pour reprendre "notre fonctionnement normal" il était indispensable de faire le bilan du tsunami, ce qui est fait à cette A.G.

Notre activité ordinaire étant la scolarisation d'enfants, nous allons communiquer plus dans ce sens.

Depuis la rentrée scolaire nous avons un parrain supplémentaire, c'est Henry BENJAMIN qui est originaire de Pondicherry, puis son parcours personnel et familial l'a conduit en France à Paris, mais il n'a pas oublié ses amis... il a décidé de parrainer deux enfants d'un de ses amis avec notre association.

Après un voyage avec une de ses soeurs, Marie-Paule CARDEY décide de parrainer un enfant et sa soeur aussi... Depuis 2004 elle a été à plusieurs reprises à Pondy pour se rendre compte de l'évolution de Selva Kumari, c'est grâce à elle (et aux autres volontaires comme les familles FANOVARD et SAUVAGE) que nous avons pu rendre compte des actions en cours, c'est par conséquent en parfaite connaissance de cause qu'elle a choisi de le faire.

Augusto FERNANDES



L' HOMME POUR L' HOMME PAR L' HOMME

Oui je désire participer à votre action en devenant:

- Membre actif
- Membre bienfaiteur
- Parrainer un enfant
- Vous rencontrer afin d'avoir plus d'informations

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Merci de renvoyer cette page remplie, à l'adresse suivante :
Association 3H - 21, rue du Gard
60400 NOYON

R.I.B. au dos (à remettre à votre banque)

**Si vous souhaitez régler votre cotisation
par virement bancaire.**

**Si vous choisissez ce mode de règlement,
n'oubliez pas de renvoyer votre bulletin d'inscription,
la trésorière vous fera un reçu annuel.**